

Le Journal de Diebling



n°2 - Année 2010

4 HOMMAGE
Jean-Luc SCHWARTZ



BONNE RENTRÉE !



L'INFORMATION COMMUNALE DE LA MAIRIE DE DIEBLING

ACTUALITÉ

ECONOMIE

ZOOM

VIE À

DIEBLING

ÉTAT-CIVIL

SOMMAIRE

.2

... EDITO

.3

... ACTUS

.4

.5

... HOMMAGE

.6

.7

... ECONOMIE

.8

... ETAT CIVIL

... INFOS MAIRIE

EDITO

Chères Dieblingeuses, Chers Dieblingeois,

« Suite à la disparition tragique de notre ami et maire, Jean Luc SCHWARTZ, j'ai repris les rênes des affaires communales avec l'appui de l'équipe municipale.

Jean Luc avait posé les jalons et largement entamé ce qu'il dénommait « le plan d'actions communal ». Vous avez pu largement vous rendre compte des actions réalisées ou en cours. Nous resterons dans cet état d'esprit pour mener ce mandat à son terme en 2014 car « DIEBLING le vaut bien ».

Je vous propose, en hommage à cet ancien maire, une rétrospective de ses actions tout au long de sa mandature.

Le présent et le futur restent à réaliser ou à imaginer; c'est à quoi le conseil municipal s'attachera tout particulièrement.

Avec les beaux jours, les chantiers ont repris sur le territoire de notre commune. Parmi les plus attendus, l'entrée Ouest du village, entre le dépôt KLEIN et le parking du « Clos des Arts ». La réalisation du chemin piétonnier et cyclable a débuté et les travaux vont bon train. Cet accès associera la sécurité des usagers au fleurissement (haie paysagère) tout au long du CD 910.

En cette période de rentrée, je vous souhaite une reprise des plus agréables.

Mes chers concitoyens et concitoyennes, je vous invite à parcourir l'ensemble des actualités communales dans les pages qui suivent.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

René RINKENBACH
Maire de Diebling



Le Journal
de Diebling

Responsable de la publication :
René Rinkenbach
Maire de la ville de Diebling
Dépôt Légal : octobre 2010
Tirage : 700 exemplaires
Maquette - Conception :
Vent d'Est Communication
Impression : Technoprint
Photos : Ville de Diebling - Vent d'Est
Couverture : merci à Jacqueline, Lilian,
Yoann, Théau et Robin, élèves de
l'école primaire Saint-Exupéry



RAPPEL

■ Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété.

■ Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

■ Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

■ Afin de garder une image propre et agréable du village, il est rappelé l'obligation de tailler les haies qui débordent sur les chaussées et de limiter leur hauteur.

TENNIS

Les deux courts de tennis communaux sont à disposition des amateurs de ce sport.

Quelques règles s'imposent :

■ Prendre un badge en Mairie.

■ Respecter le stationnement

Coût :

■ 20 € pour les dieblingeois

■ 30 € pour les extérieurs

■ +20 € Caution Badge

PASSEPORTS

De nouvelles dispositions concernant les demandes de passeport sont entrées en vigueur :

■ Les demandes de passeport sont à déposer obligatoirement en mairie de Behren les Forbach ou Forbach ;

■ Les formulaires de demande sont toujours disponibles en mairie de Diebling.

ACCESSIBILITÉ

L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES ET DES BÂTIMENTS PUBLICS POUR TOUS

■ En France, plus de 5 millions de personnes ont des difficultés pour se déplacer.

La définition élargie de l'accessibilité et du handicap intègre l'ensemble des personnes handicapées et à mobilité réduite : personnes âgées, handicapées temporairement, avec poussette, etc... Le Conseil Municipal sensibilisé par les handicaps a décidé de rendre accessible l'ensemble des rues, places et bâtiments publics. Les premiers travaux d'accessibilité sont réalisés, d'autres suivront.

■ Atribus et trottoir

Dans le cadre de l'embellissement du centre village, la commune en a profité pour rehausser le trottoir qui se trouve devant l'atribus afin de faciliter l'entrée dans les cars. Elle a réalisé un trottoir qui permet de joindre de plein pied la fontaine centrale et la rue Saint Pierre.

■ Une nouvelle entrée pour la mairie, deux accès faciles pour l'église et le local du 3^{ème} âge.

Au cours de l'été dernier, un nouvel accès à la mairie a été créé par la place Joseph Oswald. En remplacement des escaliers, une mise en accessibilité avec une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes a été réalisée.

L'entrée de l'église est également largement facilitée par un accès côté morgue et côté presbytère. Les membres de l'association du 3^{ème} âge pourront ainsi utiliser ces mêmes accès pour rejoindre aisément leur salle.



DÉFIBRILATEUR CARDIAQUE

LE GESTE QUI SAUVE

■ Deux défibrillateurs cardiaques installés dans le village.

La commune vient tout juste de s'équiper de deux défibrillateurs cardiaques automatiques grâce à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Porte de France de Forbach.

■ La municipalité a décidé de les installer : au « Clos des Arts » et, après réfection, sur la façade du Crédit Mutuel.

■ Des appareils qui, judicieusement utilisés, peuvent sauver la vie à des personnes victimes d'un arrêt cardiaque et pour le moins, en atténuer les séquelles.

Leur utilisation est assez simple. Des formations aux premiers secours seront proposées ultérieurement.

■ Si on est seul, on allume l'appareil, on suit les instructions une fois les électrodes posées et on peut appeler les secours pendant que l'appareil effectue les analyses et décide seul de délivrer le choc, en l'absence de défibrillateur, il convient de masser et d'appeler.

Ces appareils permettent au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

■ N'importe quel citoyen est désormais habilité à utiliser un défibrillateur pour sauver une vie.

ARRÊT CARDIAQUE





GRAND PARCOURS POUR UN GRAND HOMME

C'EST AVEC BEAUCOUP D'ÉMOTION MAIS ÉGALEMENT AVEC ÉNORMÉMENT D'HONNEUR QUE NOUS RENDONS HOMMAGE À JEAN LUC SCHWARTZ QUI AURA SU INFLUER, PAR SON ENGAGEMENT ET SES PRESTATIONS, SUR LA DESTINÉE DU VILLAGE DE DIEBLING. CES DIX DERNIÈRES ANNÉES RESTERONT GRAVÉES DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE COMME DES ANNÉES DYNAMIQUES, COMME LAISSANT UNE EMPREINTE DE MODERNITÉ ET DE CHANGEMENTS.

2001

1^{ER} MANDAT - UN NOUVEL ENGAGEMENT

La liste de l'ancien maire se retrouve sans « tête de liste » avec la question : qui va reprendre ? Jean Luc SCHWARTZ décide de mettre les pieds en politique communale. Son expérience universitaire et ses qualités humaines ne sont pas étrangères à ce choix. Il reprend la liste, complète efficacement son équipe d'adjoints et de conseillers et surtout il entreprend LE grand changement. Année après année, les projets annoncés dans son programme électoral défilent sous un seul slogan : un nouvel enthousiasme ! Toute la liste est reconduite. Les fondations du projet d'actions communales sont posées.

BILAN 2001-2008 : CHOSE PROMISE, CHOSE DUE

Une gestion saine, des objectifs projetés qui sont atteints, de la rigueur et de l'efficacité dans la gestion, une fiscalité locale stable et des investissements autofinancés en ajoutant un maximum de subventions obtenues. La porte s'ouvre pour un deuxième mandat.

2^{ÈME} MANDAT

Le projet d'actions communales est reconduit sur la base du même engagement et de la même confiance, ainsi toute la liste est reconduite ;

Un slogan réunit l'équipe communale : « **Diebling le vaut bien** »

Il aura été un homme de cœur, un ami sincère et dévoué. Ses qualités majeures, en tant que maire se déclinent sur fond de gentillesse et de rigueur. Mais ce qui le caractérisa le plus, fut la régularité de son engagement et sa capacité à développer de plus en plus intensément sa fonction et son rôle de maire.

2010

Sa mission s'arrêtera brutalement le 22 mai 2010, mais comme le disent les paroles de sa chanson favorite :

*« Un jour je ferai un souhait en regardant une étoile
Me réveilleraï là où les nuages seront loin derrière moi
Où les ennuis fondront comme des gouttes de citron
Haut au dessus des cheminées, c'est là que tu me trouveras
Oh ! Quelque part au-delà de l'arc en ciel... »*

Au revoir Jean-Luc

2008

CLOS DES ARTS



FOOTBALL Terrain annexe



FOOTBALL Tribune



CENTRE DU VILLAGE



MAISON COOP KIPPER



ECOLE Préau



LOTISSEMENT



FOOTBALL Parking



FOOTBALL Local



COLRUYT



JARDIN SAINT-WENDEL



ENTRÉE OUEST



RAMPE HANDICAPÉE



CLOS DES ARTS Parking



2010

BUDGET PRIMITIF 2010

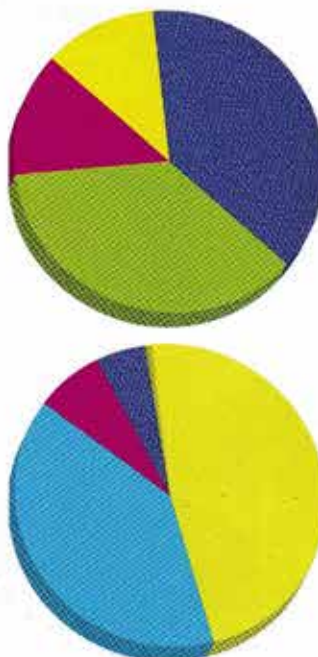
■ DÉTAIL DES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2010

DÉPENSES TOTALES 525 900 €

Charges de personnel et cotisations	201.400 €
Charges à caractère général	192.000 €
Autres charges de gestion courante	71.000 €
Charges financières	61.500 €

RECETTES TOTALES 807.100 €

Dotations subventions et participations	382.400 €
Impôts et taxes	318.300 €
Produits des services	58.000 €
Autres produits de gestion courante	43.000 €
Atténuations de charges	2.000 €
Produits exceptionnels	34.00 €



L'excédent du fonctionnement prévu pour l'année 2010 se maintient à un niveau important : **281.200 €**. Ce montant sera affecté à la section d'investissement afin de financer les dépenses en cours ou à venir.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour les dépenses

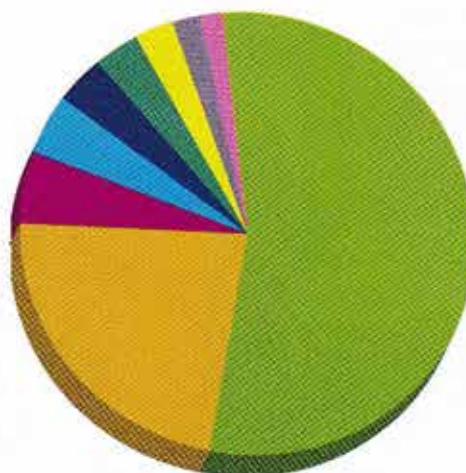
Les dépenses d'investissement sont estimées à **921.529 €**, hors remboursement du capital des emprunts. L'essentiel servant à finaliser les opérations déjà débutées au cours de l'exercice 2009. A savoir, l'aménagement du centre du village, l'entrée ouest du village et le parking du Clos des Arts.

Il est également prévu d'acheter un nouveau véhicule communal. A noter que pour les exercices 2009 et 2010, la commune a également créé un budget annexe pour le lotissement. Celui-ci s'équilibrant en dépenses et en recettes à **700.000 €**.

■ DÉTAIL DES OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2010

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2010 : 921.529 €

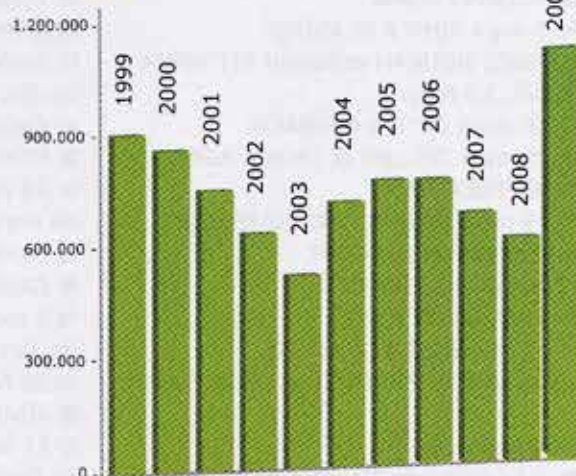
Travaux de voirie	501.773 €
Travaux Centre du Village	209.466 €
Achat matériel communal	46.727 €
Equipements sportifs et forestiers	41.090 €
Achats de terrains	33.721 €
Travaux dans les écoles	30.231 €
Travaux bâtiments communaux	26.970 €
Clos des Arts	17.481 €
Cimetière et église	14.070 €



EVOLUTION DE LA DETTE DE 1999 À 2009

Années	Capital	Intérêts	Total Annuité	Dettes au 31/12
1999	93.833 €	66.156 €	159.989 €	906.730 €
2000	101.189 €	60.207 €	161.396 €	858.898 €
2001	108.314 €	57.280 €	165.594 €	750.557 €
2002	118.027 €	42.846 €	160.873 €	632.530 €
2003	115.567 €	37.124 €	152.691 €	517.100 €
2004	120.764 €	29.455 €	150.219 €	706.975 €
2005	131.968 €	41.110 €	173.078 €	759.479 €
2006	234.532 €	37.452 €	271.984 €	754.946 €
2007	83.838 €	32.072 €	115.910 €	666.446 €
2008	70.801 €	28.658 €	99.459 €	597.462 €
2009	64.111 €	29.536 €	93.647 €	982.738 €

■ Dette au 31/12



L'encours de la dette a fortement augmenté en 2009 en raison d'un Crédit Relais de **250.000 €** qui sera remboursé début 2011.

TOTAL DETTE AU 31/12/09
982.738 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉES EN 2009

ECOLE

Installation de stores
Achat de mobilier pour une classe
Achat d'un bureau
Réfection de l'éclairage

10.950 €

VOIRIE

Travaux réalisés dans la rue de la Barrière et dans la Rue du Pont
Début des travaux de l'entrée ouest du village
Travaux divers (traçage, éclairage, salage...)

450.513 €

MATERIEL COMMUNAL

Achat d'une débroussailleuse
Serveur et écrans informatiques

10.227 €

ACHATS DE TERRAINS

27.088 €

TRAVAUX FORESTIERS

15.489 €

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Main courante terrain de foot :
Aménagement accès vestiaire
Décompte final terrain annexe

34.818 €

TRAVAUX EGLISE

Réfection des marches
Gouttières de l'église
Remplacement de la chaudière
Travaux divers

30.600 €

CLOS DES ARTS

Décompte final des abords
Alarme

24.183 €

TRAVAUX CENTRE DU VILLAGE (autour de l'église)

395.795 €

Les investissements de l'année 2008 se situaient déjà à un niveau très important, ceux de 2009, le sont encore plus (**1.010.611 €**). Il s'agit essentiellement de dépenses pour la voirie et pour le Centre du village.

A noter que pour tous ces travaux nous avons sollicité et obtenu des subventions auprès des différentes administrations.



DE JANVIER À JUIN 2010

Les petits nouveaux

- OLIVERO Arthur
le 12 février 2010 à St AVOLD
de Xavier OLIVERO et Mireille SCHEID
- MOUKAH Shana
le 3 mars 2010 à St AVOLD
de Yazid MOUKAH et Souad AIT YAHIA
- DELLES Eden
le 16 mars 2010 à FORBACH
de Yannick DELLES et Christa BERG
- HAFFNER Marie
le 29 mars 2010 à SARREGUEMINES
de Emmanuel HAFFNER
et Nathalie FLOREANI
- KHARROUBI Cahil
le 17 mai 2010 à St AVOLD
de Akacha KHARROUBI et Linda FOUHAL

La vie à deux

- GULDNER Jean-Claude & BIARD Brigitte
le 20 mars 2010
- WEILER Daniel & LEGRAND Carine
le 22 mai 2010

Ils nous ont quittés

- MEYER Jeanne, veuve FISCHER,
le 31 janvier 2010
à SARREGUEMINES
- DOBRAVC Roland,
le 10 mars 2010 à DIEBLING
- SYREN André,
le 22 mars 2010
à FREYMING MERLEBACH
- KOHLE Yvonne, veuve WICKULER,
le 26 avril 2010 à DIEBLING
- JAMANN Germain,
le 12 mai 2010
à VANDOEUVRE Les NANCY
- SCHWARTZ Jean-Luc,
le 22 mai 2010
à ST MARC Sur SEINE
- GUERSING Marie-Thérèse, veuve BOUR,
le 17 juin 2010
à FAREBERSVILLER

DE JUIN À DÉCEMBRE 2009

Les petits nouveaux

- ALESSI Telja
le 4 juillet 2009 à St AVOLD
de Laurent ALESSI
et Linda MENIAIA
- AMMER Noah
le 8 août 2009 à SARREGUEMINES
de Eric AMMER
et Cathy JAMANN
- MINIUTTI Cloé
le 20 août 2009 à FORBACH
de Franck MINIUTTI
et Maria VULLO
- ZAHM Clément
le 3 septembre 2009 à FORBACH,
de Jérôme ZAHM
et de Nathalie FRENZEL
- ADALI Sarah
le 11 septembre 2009 à St AVOLD
de Denis ADALI
et Maryse RINKENBACH
- BERNER Lou-Anne
le 28 octobre 2009 à St AVOLD
de Frédéric BERNER
et Mandy SCICHLONE
- BRIOT Raphaël
le 28 novembre à SARREGUEMINES
de Michel BRIOT
et Mme Audrey RECHT
- HASDENTEUFEL-RECHENMANN Louise
le 7 décembre 2009 à SAVERNE
de Alexis HASDENTEUFEL
et Emilie RECHENMANN

La vie à deux

- CONRAD Sébastien & KLEIN Jennifer,
le 4 juillet 2009
- KAYSER Christian & URBANJA Nadine,
le 18 juillet 2009
- ZINCK Alexandre & FISCHER Carine,
le 12 septembre 2009
- DUPONT Laurent & SCHWARTZ Carly,
le 26 septembre 2009

Ils nous ont quittés

- SCHWARTZ Louise, épouse BOUR,
le 15 juillet 2009 à SARRALBE
- BOUR Antoinette, veuve REES,
le 6 août 2009 à LONGEVILLE Les St AVOLD
- BAARS Anita, épouse KIEHL,
le 9 août 2009 à DIEBLING
- POL Alfred,
le 10 août 2009 à FREYMING MERLEBACH
- ROEDER David,
le 27 novembre 2009 à DIEBLING
- THIEL Bernard,
le 30 décembre 2009 à DIEBLING
- OSTERMAIER Martin,
le 31 décembre 2009 à DIEBLING

Noces d'or

- BERGDOLL Denis & WURTZ Jeanne,
mariés le 28 juillet 1959
à WALSCHBRONN
- ALLMANG Roger & KIPPER Jeanne,
mariés le 28 septembre 1959
à DIEBLING



INFOS MAIRIE

■ Horaires :

du lundi au vendredi
9h 12h - 15h 18h

■ Coordonnées :

Tél : 03.87.02.50.27
Fax : 03.87.02.44.37

■ Email :

mairie-diebling@wanadoo.fr

■ Site Web :

www.diebling.info